



Focus Thématique
PILOTAGE & EVALUATION



Thématique
CONTRÔLE DE GESTION
Bonnes Pratiques de référence
72,73,74

SOMMAIRE

QUOI ?	3
POURQUOI ?	3
COMMENT ?	4
QUELS MOYENS ?	4
LES BONNES PRATIQUES DE REFERENCE	5

QUOI ?

Le contrôle de gestion est une activité de management qui doit assurer la mise en place et la permanence d'un processus vertueux de pilotage de toute structure.

Ce processus de pilotage vise à améliorer la performance globale par :

- Une plus grande responsabilité des décideurs qui s'engagent sur des objectifs et des moyens pour atteindre ces objectifs.
- Une réponse claire aux exigences d'efficacité et d'efficience émis par les parties prenantes financeurs et bénéficiaires
- La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration permanente

Il s'agit donc de maîtriser à la fois :

- L'atteinte des objectifs par la mise au point et l'amélioration permanente de tableaux de bord pertinents.
- Les coûts engendrés par les résultats obtenus.

POURQUOI ?

La mission principale du contrôle de Gestion est de donner aux décideurs les informations qui leur permettront de prendre les bonnes décisions.

Ces informations collectées auprès de différents acteurs de l'entité, concernent les activités, les projets, les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus.

Les Missions

- Sensibiliser et former tous les décideurs à la mesure de la performance comme outil principal de l'amélioration permanente.
- Prendre connaissance de façon régulière des résultats obtenus et des moyens mis en œuvre.
- Analyser les informations collectées pour comprendre les situations
- Présenter ces analyses aux décideurs pour :
 - Les tenir informés
 - Les faire participer aux réflexions
 - Leur donner les éléments de prise de décisions.

COMMENT ?

Un domaine d'actions :

L'Aide au pilotage stratégique et opérationnel, et à la prise de décision

- Conduire la réflexion concernant la recherche de la performance (moyens, objectifs, résultats) avec l'ensemble des acteurs.
- Contribuer à l'élaboration du processus budgétaire et au suivi du budget.
- Préciser et formaliser avec les principaux décideurs les objectifs et indicateurs de performance des activités et projets et s'assurer de leur prise en compte opérationnel.
- Produire les rapports et les tableaux de bord, à partir des données collectées auprès de ces différents acteurs.
- Animer les réunions régulières de pilotage.

QUELS MOYENS ?

- Le système d'information de pilotage
- Une base de données stratégiques réunissant :
 - les objectifs et les indicateurs définis par l'OCA
 - Les résultats obtenus
 - Les analyses réalisées
 - les décisions prises
- Les tableaux de bord
- Les réunions de pilotage pour montrer les résultats et prendre les décisions
- Le suivi des décisions prises
- Des analyses comparatives entre projets ou avec d'autres entités
- La mise en évidence de bonnes pratiques à diffuser au sein de la structure

LES BONNES PRATIQUES DE REFERENCE

OBJECTIF P&E1

UN SYSTEME COMPLET DE PILOTAGE

ORGANISATION D'UN CONTRÔLE DE GESTION – P&E1.1

L'entité dispose d'une organisation formalisée de la fonction/mission de « contrôle de gestion ».

Bonne Pratique 72 : L'entité dispose d'un plan de contrôle pour s'assurer de la réalité et de l'efficacité de ses actions. Basé sur les contrôles par la hiérarchie et sur la fonction contrôle de gestion de l'entité, il permet d'assurer un contrôle régulier et cohérent de l'ensemble des activités au regard des principes d'efficacité et d'efficience.

Bonne Pratique 73 : Ce plan de contrôle prend en compte les conclusions de l'ensemble des contrôles externes ou internes afin de disposer d'une vision globale de l'activité.

Bonne Pratique 74 : L'organisation du contrôle de gestion est auditée par le comité spécialisé chargé de vérifier la réalité du contrôle interne.